

Communiqué de presse du groupe socialiste au Grand Conseil, jeudi 28.01.2010 au soir.

LHFM

Les députés socialistes prennent acte avec soulagement du renvoi en commission du projet de loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHFM), voté ce soir en séance plénière du Grand Conseil. Si les socialistes ont défendu le refus de l'entrée en matière sur ce projet de loi, ils estiment toutefois que le renvoi en commission est aujourd'hui nécessaire. La majorité de l'assemblée envisage en effet l'adoption d'un amendement demandant la mise en place d'une loi expérimentale de 2 ans sur l'extension des horaires d'ouverture des magasins. Dès lors, les socialistes se battront en commission pour que soient auditionnés les divers partenaires sociaux et que soient incluses dans la loi des mesures

d'évaluation:

- Des conditions de travail des employé-e-s, qui constituent le principal enjeux de préoccupation des socialistes. En effet, nous craignons que la pression des patrons ne s'accroissent sur les employé-e-s pour les contraindre à accepter une flexibilisation de leur horaires afin de s'adapter à la nouvelle loi. Que dire dès lors de la qualité de vie des employé-e-s, au niveau familial, personnel, social? Comment conjuguer une vie de famille et un travail jusqu'à 20h du soir ou le dimanche? Le groupe socialiste s'étonne que certains partis, d'ordinaire prompts à s'autoproclamer défenseurs de la famille, soutiennent une mesure qui a démontré son potentiel nuisible pour le respect de la vie familiale (notamment en France).
- Des chiffres d'affaire des petits commerces, dont la pérennité est particulièrement menacée par cette loi, fut-elle expérimentale, dans la mesure où il leur sera certainement difficile de faire face à la concurrence des grands commerces sur la question des horaires d'ouverture.
- Des chiffres d'affaire des grands commerces, qui n'auront sans doute pas de problème à faire face à une extension de leurs horaires, moyennant certainement des pressions sur leur personnel. La pratique récente de certains grands commerces a démontré que le respect des conventions collectives de travail ainsi que des conditions de travail de leurs employé-e-s étaient considérés comme une entrave pour les grands patrons.

Murad Akincilar

Le groupe socialiste se réjouit en outre de la décision prise par le Grand Conseil, à une très large majorité, de soutenir la résolution qu'il avait déposée en faveur de Murad Akincilar. Le Parlement genevois a ainsi fait honneur à la tradition humanitaire de notre canton et fait preuve de conséquence en défendant une personne qu'il a accueillie.

Le groupe socialistes regrette cependant l'abstention des députés du MCG qui ont laissé ainsi entendre que n'est pas genevois qui n'a pas sa carte au parti. Le groupe socialiste estime pour sa part que l'engagement de Muard Akincilar en faveur de la démocratie et du droit des salariés en fait un citoyen d'honneur. Le groupe socialiste enjoint le Conseil d'Etat à faire preuve de diligence et mettre en œuvre la résolution dans les meilleurs délais, comme l'exige la situation inadmissible de Murad Akincilar.

LASI

La séance de ce jour s'est toutefois achevée par un débat sur un projet de loi sur la LASI qui demandait une amélioration des conditions de vie des requérants d'asile frappés d'une décision de non-entrée en matière.

Les députés de l'Entente ont rivalisé avec le MCG dans une course aux lieux communs en délire, dans une atmosphère de xénophobie triomphante.

Non, la barque n'est pas pleine !

Pour le groupe socialiste,
Anne Emery-Torracinta
Cheffe de groupe